

# SUPPRESSIONS DE POSTES: UN NON SENS

Si la décision prise par le ministre JM Blanquer de **supprimer** dans un premier temps **1 800 emplois** dans l'Education nationale n'est peut-être pas une surprise, elle constitue toutefois **une aberration** dont les conséquences seront **gravissimes** pour les personnels et leurs élèves.

En réalité, et comme si cela ne suffisait pas ce sont **2 600 postes d'enseignants** dans le second degré et **400 postes** d'agents administratifs qui permettront à l'Education nationale de **contribuer** à l'effort d'économies voulues par le gouvernement. Sur le terrain, ce seront aussi des élèves **moins encadrés** dans les établissements et des services administratifs **moins efficaces**. La charge de travail sera **répartie** sur les agents restant en postes et le service aux usagers en sera **ralenti**.

Dans le premier degré, en revanche **1 900 postes** sont promis. Les suppressions de postes du second degré ne sont donc **pas compensées** totalement par **des créations** dans le 1<sup>er</sup> degré. Il n'y a donc plus de «rééquilibrage» mais des suppressions de postes **pures et simples** de fonctionnaires. On peut s'attendre à de plus fortes suppressions chaque année jusqu'en 2022 comme cela a été indiqué par le Premier ministre.

Alors que près de **40 000 élèves** supplémentaires sont attendus dans le second degré (dont près de **38 000 en collège**), les **effectifs** des classes se renforceront inéluctablement, l'attention que pourront leur porter **individuellement** les professeurs sera amoindrie, créant **stress et fatigue** supplémentaires.

La réforme du lycée qui verra le jour en 2019 en seconde et première devrait automatiquement favoriser les suppressions de postes par **l'abaissement**

**des horaires** d'enseignement. C'est pour cette raison qu'elle a été mise en place puisqu'elle ne contribuera nullement à **améliorer** le niveau des élèves qui, de toute façon, feront l'objet **d'un tri** lors de la procédure Parcoursup.

Pour **justifier** ces suppressions, le ministre va jusqu'à affirmer le plus cyniquement du monde, que les professeurs seront **moins nombreux mais mieux rémunérés**. Pour cela il ressort les heures supplémentaires sur lesquelles il supprime les cotisations sociales mais qui restent fiscalisées.

Il semble ignorer **qu'une grande partie** des professeurs effectuent déjà près de **deux heures** supplémentaires dans leur service. Il aurait donc pu se passer d'annoncer **qu'une seconde** heure sera imposée sinon pour amuser la galerie médiatique et faire croire qu'il allait «mettre au pas» ces «fainéants» de professeurs.

Toutefois cette annonce n'est pas innocente puisqu'elle lui permettra de **modifier les obligations statutaires** des enseignants qui sont ainsi inéluctablement grignotées «dans le feutré». **Lorsqu'il ne restera plus rien du statut, il sera plus facile de le supprimer.**

Le SNCL-FAEN n'est pas dupe et a bien compris que cette mesure fait partie d'un grand **plan d'ensemble** visant à réduire tout ce qui constitue la **participation** de l'Etat dans le fonctionnement du pays. Prenant comme prétexte la réduction des déficits publics, le gouvernement **creuse les inégalités** et met en **concurrence** les individus. **Ce faisant, il favorise les intérêts privés, alors que les usagers des services publics sont délaissés.**



## FIN DE LA MÉDECINE SCOLAIRE?

**L**e SNCL-FAEN dénonce régulièrement et chaque fois qu'il en a l'occasion, le manque de **médecins de prévention** pour les personnels de l'Education nationale parce que cette situation de carence qui **met en danger la santé** des personnels est inadmissible. Alors que les **risques psycho-sociaux** sont de plus en plus présents, que de nombreux enseignants rencontrent des problèmes de santé nécessitant **des mesures urgentes** et individuelles, ces professionnels de la santé sont **à peine 80** pour plus **d'un million** d'agents de l'Education nationale.

Le **sous-investissement** chronique est en effet amplifié par le **manque d'attractivité** de ces métiers à cause de **conditions de travail** déplorables, de mise à disposition de **locaux** parfois fort **vétustes** et de conditions de **rémunération** indignes.

On pourrait penser **naïvement** que la médecine de santé en direction **des élèves** serait mieux lotie. Il **n'en est rien** aujourd'hui et déjà dès 2016, les ministres de la santé et de l'Education nationale avaient publié un communiqué commun sur le **parcours de santé** des enfants de **0 à 6 ans**. On est aujourd'hui en pleine **régression** puisqu'en quelques années on est passé de **57% à 47%** des élèves ayant passé la **visite obligatoire à 6 ans**. Et de **1 400 à 1 000** médecins depuis 2006.

Dans certains départements il n'y a plus aucun médecin scolaire comme dans **l'Indre** en 2014 par exemple. Comme souvent en pareil cas, ce sont les élèves **les plus défavorisés** qui en pâtissent le plus. On demande aux enseignants de **repérer les difficultés** des élèves et d'y porter remède. Lorsque ces problèmes sont de l'ordre de **l'apprentissage** ils sont compétents mais parfois les difficultés relèvent du champ purement **médical** (déficiences visuelles, auditives, d'ordre psychologique, etc.).

Ces dysfonctionnements sont un nouveau symptôme **du désengagement** de l'Etat de **ses missions** et contribuent fortement à **accroître les inégalités** sur le territoire. Le SNCL-FAEN demande aux autorités de mettre en place d'urgence **un plan de recrutement** de médecins scolaires et un plan de **revalorisation salariale** conséquent pour ceux qui sont déjà en poste.

Comme pour les professeurs que l'on peine à **recruter** dans certaines disciplines, la situation actuelle ne peut plus durer sous peine de mettre en péril tout **l'équilibre** du système éducatif. Seul un **investissement massif** sur plusieurs années serait à même de faire cesser le déclassement d'une partie des personnels et **la faillite** du système éducatif.

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL: le mépris, ça suffit!

**L**e ministre de l'Education nationale reste sourd aux demandes **de l'intersyndicale**, à laquelle participe le **SNCL-FAEN**, de discuter de son projet de réforme de la voie professionnelle.

Les **grilles horaires** élèves proposées vont entraîner **des suppressions de postes** dans toutes les disciplines. Les « secondes par familles de métiers » auront le même effet en **mélangeant les publics** d'apprentis et d'élèves.

Les professeurs qui auront à **se reconvertir** suite à la **restructuration de la filière GA** (gestion-administration), n'ont à ce jour, **aucune information** sur les modalités et les implications de ces reconversions.

La volonté d'implanter dans tous les lycées professionnels une unité de formation en **apprentissage** menacera à terme **les conditions de travail** des professeurs et **le statut** des PLP.

Face à ces **menaces** et au **manque d'ouverture** du ministre, l'intersyndicale exige qu'une **véritable concertation** soit engagée avec la profession.

Afin de peser pour obtenir une autre réforme, l'intersyndicale appelle les personnels à **se mobiliser** en étant **en grève le jeudi 27 septembre 2018**. Des manifestations auront lieu sur tout le territoire auxquelles elle appelle à **participer** massivement.

Pour faire de cette journée une réussite, **MOBILISONS-NOUS!**